



**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

Communiqué de presse du Gouvernement fédéral belge relatif au renforcement de la position financière du groupe KBC

Le groupe KBC et le gouvernement fédéral belge se sont mis d'accord, ce lundi 27 octobre 2008, sur un renforcement du capital du bancassureur à hauteur de 3,5 milliard d'euros. L'apport au capital renforcera le Core Tier-1 de la banque.

L'intervention du gouvernement ne se justifie pas par un manque de liquidités et/ou de solvabilité de la KBC mais bien par de nouvelles références de marché appelant un renforcement des fonds propres du groupe.

L'accord intervenu entre le gouvernement et le groupe KBC s'inspire du modèle adopté par le gouvernement néerlandais, la semaine dernière, pour renforcer les fonds propres du groupe ING à hauteur de 10 milliards d'euros.

Le gouvernement belge se voit octroyer :

- un rendement élevé avec garantie d'un remboursement de l'investissement en cas de sortie à l'initiative de KBC,
- la présence de deux représentants au conseil d'administration du groupe avec présence aux comités d'audit, de rémunérations et de nominations,

Cette intervention du gouvernement s'inscrit dans le cadre des interventions précédentes visant à stabiliser le secteur financier, assurer l'épargne des citoyens et garantir la poursuite de l'activité de crédit à l'ensemble de l'économie belge.